

**Le doyen**  
Affaire suivie par :  
Michel VIGNOLLES

Versailles, le 2 avril 2021

Tél : 01 30 83 40 41  
Mél : [ce.ipria@ac-versailles.fr](mailto:ce.ipria@ac-versailles.fr)

Le collège des IA-IPR

3, boulevard de Lesseps  
78017 Versailles Cedex

à

Mesdames et Messieurs les Professeurs,

**Objet :** Continuité pédagogique dans le cadre de la crise sanitaire

Mesdames, Messieurs les professeurs,  
Chers collègues,

Le contexte de crise sanitaire que nous traversons depuis plus d'un an a connu une acuité particulière ces dernières semaines dans la région Île-de-France. Le 20 mars 2021, un protocole sanitaire renforcé a été mis en œuvre dans les départements visés à l'annexe 2 du décret 2020-1310 du 9 octobre 2020. Il a été ajusté le 27 mars 2021 de sorte que l'organisation hybride des lycées publics et privés sous contrat des départements concernés repose sur une présence fixée à 50% de l'effectif total ; dans les collèges où la configuration des locaux induit une difficulté à respecter strictement le protocole sanitaire, la possibilité d'une organisation de type hybride, après accord des autorités académiques, a été offerte.

Comme l'a indiqué l'allocution présidentielle du 31 mars, la nouvelle phase de la situation sanitaire nous conduit désormais à une adaptation nationale sur l'ensemble du territoire métropolitain à compter du 5 avril. Pour faire face à l'accélération de la pandémie, un aménagement du calendrier scolaire et de l'organisation des enseignements est en effet adopté afin de maintenir les apprentissages des élèves dans le cadre de la continuité pédagogique. Ainsi, du 5 au 12 avril, les collèges et les lycées passeront en enseignement à distance. Du 12 au 26 avril, les congés de printemps concerneront toutes les zones. Du 26 avril au 3 mai, les élèves des collèges et des lycées reprendront les cours en enseignement à distance. A compter du 3 mai, s'opèrera le retour physique en classe pour tous les élèves du second degré.

Si l'évolution difficile du contexte sanitaire implique cette nécessité d'adapter les organisations et les modalités d'enseignement, elle sollicite une nouvelle fois l'engagement et le dévouement de tous les acteurs du système éducatif, afin de garantir les apprentissages des élèves, de sécuriser leur parcours d'orientation et de préserver leur bien-être à l'école. Dans ce cadre, les professeurs jouent un rôle de premier plan et nous connaissons votre mobilisation à la fois essentielle et remarquable auprès de vos élèves depuis des mois. Nous souhaitons à cet égard vous assurer de tout notre soutien ainsi que de notre profonde reconnaissance pour la persévérance et la solidarité avec laquelle vous poursuivez vos missions d'enseignement et votre rôle éducatif auprès des élèves.

Nous demeurons pleinement engagés à vos côtés, pour vous accompagner dans cette nouvelle phase de continuité pédagogique qui conjuguera deux semaines d'enseignement à distance autour des congés de printemps, et un retour en classe début mai, qu'il relève d'une présence complète en établissement ou d'un enseignement hybride. En complément de la circulaire du 1<sup>er</sup> avril 2021 relative à la continuité pédagogique dans le cadre des mesures adoptées à compter du 6 avril 2021 consultable sur <https://eduscol.education.fr/2227/plan-de-continuite-pedagogique>, nous souhaitons par ce courrier proposer à l'appui de votre pratique pédagogique et de votre organisation en établissement, quelques ressources et quelques pistes qui pourront vous être utiles.

Depuis le début de la crise sanitaire, l'académie se mobilise auprès des équipes pour soutenir la mise en œuvre de la continuité pédagogique et de l'enseignement hybride.

Au printemps 2020, une série de webinaires a ainsi été produite pour accompagner les enseignants [Webinaires - Mettre en œuvre son enseignement à distance - Délégation académique au numérique éducatif \(ac-versailles.fr\)](#). Une page dédiée à la continuité pédagogique avec le numérique sur le site de la DANE enrichie à mesure des mois, offre un éclairage incontournable sur les outils institutionnels mais aussi des ressources de formation, des témoignages, des conseils pratiques stimulants <http://www.dane.ac-versailles.fr/continuite>. En novembre 2020, afin de faciliter la mise en place des protocoles hybrides en lycée et le suivi des élèves à distance, des pistes d'organisation pour préparer la continuité pédagogique ont été rassemblées dans un document intitulé "Recommandations pour l'accompagnement des EPLE – Dans le cadre de la continuité pédagogique - second degré" [Protocole accompagnement EPLE continuité pédagogique - second degré - V1.3.pdf \(ac-versailles.fr\)](#). Une page du site académique a également été dédiée à l'enseignement hybride <http://www.ac-versailles.fr/cid155264/l-enseignement-hybride.html>.

En février 2021, les recommandations structurelles ont été enrichies par des propositions didactiques et des conseils pédagogiques au sein d'un document évolutif, la mallette d'accompagnement de la continuité pédagogique et de l'hybridation [Organiser la continuité pédagogique Mettre en œuvre l'hybridation Documents de synthèse pour une réflexion partagée en établissement \(ac-versailles.fr\)](#).

Des ressources très riches se trouvent par ailleurs à disposition sur tous les sites académiques disciplinaires, dans une rubrique dédiée à la continuité pédagogique et à l'hybridation. Vous y trouverez des préconisations et des exemples de mise en œuvre, ainsi que des outils et des scénarios pédagogiques validés par l'inspection. Ces ressources mobilisables pour maintenir la continuité pédagogique dans une modalité hybride ou distancielle sont aussi agrégées dans une même application afin d'en faciliter l'accès <http://acver.fr/ressourcesdisciplinaires>.

Secrétariat IPR

Tél : 01.30.83.40.41  
Mél : ce.ipria@ac-versailles.fr  
3, boulevard de Lesseps  
78017 Versailles cedex

L'ensemble de ces ressources et de ces documents offrent aux professeurs, aux inspecteurs et aux chefs d'établissement *des repères partagés* pour guider notre action collective. Ils s'avèrent précieux dans cette nouvelle phase de continuité pédagogique à la fois pour accompagner votre pratique d'enseignement et pour nourrir l'action harmonisée de la communauté éducative.

Chaque établissement est en effet amené ces prochains jours à élaborer un plan de continuité pédagogique pour maintenir le cap des apprentissages et fédérer l'élan collectif dans un travail d'équipe.

Pour faciliter la mobilisation des outils essentiels à votre réflexion partagée, nous vous proposons ci-après un document interactif qui récapitule les outils numériques que vous pouvez notamment mobiliser via les ENT des collèges et des lycées des différents départements de l'académie, ainsi que les axes fondamentaux à considérer dans la continuité pédagogique et l'enseignement hybride, pour développer une approche pragmatique, ciblée et efficace.

Il apparaît ainsi essentiel de se fonder sur *un usage réfléchi du numérique* : cela invite notamment à mobiliser le cahier de textes comme pierre angulaire du travail à distance, à tirer le meilleur parti pédagogique des ENT (casier de collecte, messagerie, groupe d'échanges, parcours et contenus interactifs, co-construction de documents) et à mettre en place des classes virtuelles, en nombre concerté et en fonction des situations et des objectifs d'apprentissage.

*Le collectif professionnel de l'établissement apporte un appui certain, pour traverser la phase de continuité pédagogique avec cohérence et cohésion* : un diagnostic partagé permet ainsi d'harmoniser les outils et les usages du numérique dans l'établissement ; l'explicitation en amont du rôle de chacun assure ensuite un suivi pédagogique et éducatif des élèves coordonné ; l'organisation de l'emploi du temps de la classe par semaine et la mutualisation des ressources au sein de chaque discipline permettent d'équilibrer l'investissement de tous, pour préserver les forces et soutenir l'engagement des élèves.

L'enseignement à distance implique en effet de mettre l'accent sur *des gestes professionnels essentiels*, pour tenter de prévenir les problématiques de décrochage : organiser le travail de la classe par plan de travail et développer un enseignement explicite donnent de la clarté pour tenir le cap des apprentissages ; conforter la relation pédagogique et veiller à la cohésion du groupe-classe préservent le lien humain, si capital à distance ; vérifier les acquis des élèves à intervalles réguliers et encourager le travail en équipe entretiennent la motivation et la régularité dans les apprentissages.

L'évaluation à distance nécessite en effet tout particulièrement de s'assurer fréquemment de la manière dont les élèves avancent, d'être attentif à la rétroaction et de mettre en œuvre une évaluation formative, positive et variée (auto-évaluation, évaluation entre pairs, travaux individuels/collectifs...). Afin de différencier les parcours, en remédiation ou en démarche d'accompagnement personnalisé, des ressources clé en main (disponibles par exemple dans Ma classe à la Maison du CNED ou D'Col) permettent aussi un travail en complète autonomie des élèves.

Secrétariat IPR

Tél : 01.30.83.40.41  
Mél : ce.ipria@ac-versailles.fr  
3, boulevard de Lesseps  
78017 Versailles cedex

Pour anticiper le retour physique en classe début mai, la réflexion sur *l'articulation entre présence et distance* permet d'envisager le nécessaire réajustement social, humain et cognitif des élèves. La poursuite des apprentissages à distance induit en effet une attention spécifique à la consolidation et au rythme de progression des élèves, ainsi qu'une orientation vers les compétences qui se prêtent le mieux au distanciel au regard de celles qui nécessitent un accompagnement en présentiel, afin d'ajuster ses séquences.

Le document interactif est disponible à l'adresse :

<https://view.genial.ly/6065bac3da2fe30ce2f447e1>

Ce document vous propose des liens à cliquer vers deux types d'infographies :

- des infographies récapitulant les services en ligne des établissements dans chacun des départements ;
- des infographies sur des axes déterminants dans la mise en œuvre de la continuité pédagogique, explicités dans la mallette d'accompagnement.



Nous mesurons la complexité et l'intensité de l'effort d'adaptation que représente ce nouveau temps de continuité pédagogique, dans une année déjà marquée par l'impact de la crise sanitaire. Nous souhaitons vous rappeler que nous restons à votre écoute et à votre service pour vous accompagner ainsi que l'ensemble des équipes pédagogiques et disciplinaires. N'hésitez pas à nous solliciter, notamment dans le cadre de vos conseils d'enseignement ou de vos conseils pédagogiques : nous répondrons présents pour vous apporter relais, partage, conseil et soutien.

Pour le collège,

**Michel VIGNOLLES**  
Doyen des IA-IPR  
Académie de Versailles

Secrétariat IPR

Tél : 01.30.83.40.41  
Mél : ce.ipria@ac-versailles.fr  
3, boulevard de Lesseps  
78017 Versailles cedex